

La Lettre des HCC

Honneur aux Médailleurs



Les Médailleurs des HCC rassemblés autour de M. MEYER, Président du Conseil de Surveillance

Le vendredi 20 mai, l'Espace Duhamel a fait salle comble pour honorer les récipiendaires de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale des HCC.

Pour se voir décorés, les récipiendaires de la médaille ont eu cette année à traverser l'une des haies d'honneur installées pour l'occasion. Par ce symbole ainsi que par son propos, Mademoiselle FIAT a souhaité mettre à l'honneur « celles et ceux qui ont consacré une grande partie de leur vie professionnelle aux HCC ».

Elle a ainsi exprimé sa gratitude aux professionnels qui pendant toutes ces années sont restés fidèles aux « valeurs qui portent notre action et qui font de nous une collectivité partageant un code d'honneur établi entre autres sur la fierté du devoir accompli ».

Elle les a appelés à « garder en eux plus que jamais ces valeurs qui font leur honneur, pour relever les défis qui se présentent à nous ».

En effet, « ceux ci ne devraient pas manquer dans les mois à venir, dans un contexte budgétaire toujours plus contraint et face à une offre de soins qui désormais se décline dans le cadre d'une famille territoriale recomposée ».

Et de déclarer : « je mise sur vous, **hommes et femmes d'honneur des Hôpitaux Civils de Colmar**, pour gagner ces paris audacieux ! ».

Monsieur MEYER a ensuite exprimé, au nom du Conseil de Surveillance, ses remerciements à l'égard des 129 médaillés dont le travail et les valeurs contribuent à l'excellence des HCC, reconnue cette année encore.

Il a également salué les efforts de chacun pour faire en sorte que, quels que soient les difficultés budgétaires et les enjeux territoriaux, l'attention portée aux patients et la qualité des soins prodigués demeurent de qualité.

Il a enfin souligné l'importance, au delà des compétences, des valeurs humaines que doivent partager et défendre les professionnels de santé pour offrir aux personnes malades, souvent vulnérables car affaiblies et arrachées à leur environnement, la proximité, le respect et la dignité auxquels elles ont droit.



Sous la haie d'honneur



M. MEYER attribue une médaille



M. STRAUMANN attribue une médaille



Mlle FIAT attribue une médaille

Après s'être vus remettre leur médaille et leur diplôme, par Messieurs Gilbert MEYER et Jean-Jacques WEISS pour les uns, par Monsieur Eric STRAUMANN et Mademoiselle Christine FIAT pour les autres, les 129 médaillés (32 d'or, 38 de vermeil, 59 d'argent) ont immortalisé ce moment en se prêtant à la traditionnelle séance photo qui suit la cérémonie (voir au verso).

Tous se sont ensuite dirigés vers le restaurant du personnel pour faire honneur au repas préparé par l'équipe de restauration.



Honneur aux Médailleurs : la traditionnelle séance photo



L'équipe de Neurologie



L'équipe du service informatique



L'équipe de la reprographie



L'équipe d'Anesthésie-Réanimation Pôle 2



L'équipe de Psychiatrie



Les médaillées de Médecine B

Journée Européenne de l'Obésité : conférence grand public aux HCC (Dr. P. KELLER)

A l'occasion de la **Journée Européenne de l'Obésité** du vendredi 20 mai 2016 et sous le patronage du **Collectif National des Associations d'Obèses (CNAO)**, dont le slogan est cette année " *Vous avez tout en vous pour prendre en main votre santé* », les Hôpitaux Civils de Colmar ont décidé de s'associer à cette manifestation d'ampleur nationale en organisant une **conférence grand public sur l'obésité**.

Différents thèmes concernant **la prévention, le traitement médical et chirurgical de l'obésité** ont ainsi été abordés par les intervenants du Centre Nutritionnel, du Service de Psychiatrie, du Service de Pédiatrie, du Service de Chirurgie Digestive, du Service de Chirurgie Plastique, Esthétique et Reconstructrice ainsi que de l'Association de patients opérés STOP.

A la fin de la conférence, le public et les professionnels de santé se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié et ont pu à cette occasion échanger librement.



L'obésité: un fléau mais pas une fatalité



A l'échelle mondiale, le **nombre de cas a doublé** depuis 1980. En 2014, plus de 1,9 milliard d'adultes étaient en surpoids dont plus de 600 millions étaient obèses.

En France l'obésité **a quadruplé en 15 ans** et touche **15% de la population adulte**.

L'obésité est une maladie qui en plus de provoquer un **retentissement sur la qualité de vie** des personnes sur le plan social, professionnel et familial est aussi responsable de maladies telles **le diabète, l'hypertension artérielle ou le cancer** qui réduisent l'espérance de vie.

L'obésité n'est cependant pas une fatalité et **peut se soigner**.

Prestations sociales: mise en place de la prime d'activité (Mme E. ORTET)



Vous avez **plus de 18 ans**. Vous travaillez et **percevez moins de 1500 euros** de ressources mensuelles. Vous avez peut-être un **droit à la prime d'activité** versée par la CAF. La prime d'activité est une prestation qui complète les revenus professionnels et est versée par la CAF selon la composition familiale. Elle remplace le RSA Activité et la prime pour l'emploi.

La CAF a mis en place un simulateur pour estimer vos droits éventuels. **Testez le simulateur de la CAF** sur www.caf.fr afin de vérifier vos droits et évaluer le montant de l'estimation.

Attention : ce sont les salaires des trois derniers mois qui seront à déclarer. N'hésitez pas à renouveler l'estimation de vos droits.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **l'assistante sociale du personnel** au **2 49 80**.

La rétrospective des artistes

